

Communiqué de presse commun de l'ABSyM, du VGSO et de l'AMSF

'Le Livre vert est un pas dans la bonne direction mais des précisions supplémentaires s'imposent'

Bruxelles, le 09 novembre 2017

L'ABSyM, le plus grand syndicat de médecins, le Vlaamse Geneeskundig Studenten Overleg (VGSO)* et l'association nationale des médecins spécialistes en formation (AMSF) sont majoritairement sur la même longueur d'ondes en ce qui concerne leur appréciation du 'Livre vert pour le financement et la programmation des stages pour les médecins'. Ce document de réflexion du cabinet de la Ministre Maggie De Block 'est un pas évident vers une solution intégrée pour la double cohorte, la capacité en stages ainsi que le financement et le contrôle de la qualité des stages proposés aux médecins. Mais de plus amples explications s'imposent.' L'ABSyM, le VGSO et l'AMSF souhaiteraient prendre part aux futures discussions visant à continuer à élaborer ce Livre vert.

Au cours d'un débat lundi passé, une base commune concernant bon nombre de principes mentionnés dans le Livre vert a émergé. L'ABSyM, le VGSO et l'AMSF sont toutefois étonnés que certaines propositions du Livre vert aient été hâtivement transposées en arrêtés ministériels (Moniteur du 31/10/2017).

Stage à temps partiel :

- L'ABSyM, le VGSO et l'AMSF s'interrogent au sujet du stage à temps partiel qui sera autorisé pour autant qu'un taux d'activité minimal de 50% soit atteint (cette proposition a déjà été transposée dans un AM). Les concepts 'temps plein' et 'temps partiel' doivent être plus concrètement définis. Si la totalité de la période de stage se décline à temps partiel, cela implique une prolongation conséquente voire, au maximum, un doublement de la durée de formation. Cela aura également un impact négatif sur la constitution de la pension, qui ne pourra débiter que bien plus tard. Ce cas de figure requiert des informations plus concrètes.

Valorisation du stage hospitalier:

- Il est inacceptable que les six mois de stage hospitalier que les candidats médecins généralistes ont suivi au cours de leur formation de base en tant qu'étudiant, puissent être pris en compte pour la valorisation du stage hospitalier, dans le cadre de leur formation spécifique en médecine générale. Cette mesure a également déjà été publiée dans un arrêté ministériel, bien que l'ABSyM, le VGSO et l'AMSF soient unanimes sur le fait qu'une formation de trois ans, incluant un stage hospitalier de six mois, représente un must absolu. Ces derniers insistent également pour qu'un financement pour ce faire soit prévu. Des garanties sont indispensables pour éviter la concurrence entre médecins généralistes en formation (MGF) et médecins spécialistes en formation (MSF) lors de la recherche d'une place de stage.

Structure interadministrative:

- L'ABSyM, le VGSO et l'AMSF réagissent positivement à la 'structure interadministrative' (avec le SPF Santé publique et l'INAMI) pour la gestion du financement des stages pour les MSF. L'ABSyM a toujours plaidé en faveur d'une telle structure indépendante. L'étroite

collaboration avec la Commission de planification et le Conseil supérieur est une bonne chose. L'ABSyM insiste pour que cette structure dispose d'une gestion paritaire (INAMI, SPF, syndicats médicaux, universités et représentants des assistants).

Vouchers:

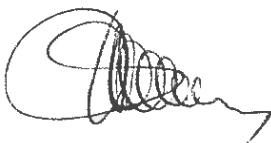
- Le Livre vert propose d'attribuer des **vouchers** aux médecins en formation. L'objectif est de remettre ces vouchers au maître de stage qui pourra les encaisser. Pour ce système de financement individuel, l'ABSyM, le VGSO et l'AMSF appellent à l'uniformité.
- Il ne peut être question de vouchers à moduler en fonction de la spécialité, du lieu de formation ou de la nature du stage. Proposer des vouchers différents pour stimuler les spécialités en pénurie est également exclu. Aucun consensus en faveur d'une rétribution différenciée pour les MSF n'existe. L'objectif doit justement consister à harmoniser les salaires.
- Le développement ultérieur du **statut sui generis** des MGF et des MSF reste une priorité. Cela ne doit pas être mis de côté.

Budget:

- L'ABSyM, le VGSO et le VASO réclament avant tout un financement transparent: il doit servir à la formation.
- Au sein du nouveau modèle de financement pour la formation des MSF, les honoraires pour l'assistance opératoire (environ 10 millions d'euros par an et non 15 millions) sont repris dans un pot commun. C'est inacceptable pour l'ABSyM. Il est également problématique, selon l'ABSyM, que le budget de 10 millions d'euros récemment obtenu pour les maîtres de stage non universitaires disparaisse de ce même pot.
- Si et seulement si les syndicats de médecins se voient offrir la possibilité de participer à la gestion du nouveau financement et lorsque la formation partielle issue du budget des moyens financiers (BMF) des hôpitaux universitaires sera reprise dans ce même pot, cela pourra être négociable.

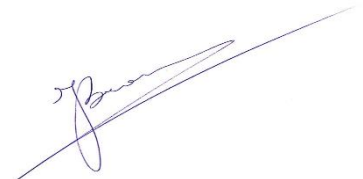
Fellows:

- Limiter dans le futur le nombre de places pour les médecins étrangers (fellows) et s'attaquer aux abus existants en la matière est une bonne chose.
- Néanmoins, le problème des médecins (MSF) étrangers provenant de l'UE hors quota n'est pas abordé. La mise en place d'un examen linguistique, comme c'est le cas dans plusieurs de nos pays voisins, est indispensable.



Dr Marc Moens,
Président de l'ABSyM
www.absym-bvas.be

www.vaso-amsf.be



Jonas Brouwers
Président du VGSO
www.vgso.be



**Le VGSO est l'organe de concertation des étudiants en médecine flamands*